

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 27 (1886), p. 174-176

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1886__27__174_0

© Société de statistique de Paris, 1886, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

VARIÉTÉS.

1. — *La Production des vins et des cidres en 1885.*

VINS. — La récolte des vins en 1885 n'a atteint que le chiffre de 28,536,151 hectolitres, soit une diminution de 6,244,575 hectolitres sur la production de 1884 et de 13,672,903 hectolitres sur la moyenne des dix dernières années.

Cette diminution s'applique à 42 départements; elle est surtout sensible dans l'Ariège, l'Aude, la Charente, la Charente-Inférieure, la Dordogne, le Gard, la Haute-Garonne, le Gers, la Gironde, l'Hérault, les Landes, la Marne, la Haute-Marne, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, le Tarn, la Vendée et la Vienne.

Par contre, des augmentations d'une certaine importance apparaissent dans les départements de l'Ain, de l'Allier, de la Côte-d'Or, du Doubs, de l'Isère, du Jura, de la Haute-Loire, du Loiret, de la Nièvre, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire et de l'Yonne.

Comme on le voit, c'est surtout dans le Midi que le déficit s'est plus particulièrement fait sentir, tandis, au contraire, que les résultats sont généralement satisfaisants dans la région de l'Est. Dans le Centre, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée.

Parmi les causes multiples qui ont influé sur le rendement de la récolte, il convient de signaler les perturbations atmosphériques qui, pendant le printemps et la plus grande partie de l'été, ont régné d'une façon presque générale dans les diverses régions et ont nui, même dans les départements qui présentaient des augmentations, à la floraison, au développement et à la maturation du raisin. La vigne, après avoir souffert des gelées du mois d'avril, a été éprouvée par la sécheresse en juillet et en août et même, sur beaucoup de points, dévastée par la grêle. Enfin, les pluies de l'automne, qui, dans le Midi, ont favorisé le développement du raisin, ont, au contraire, nui à sa maturation dans quelques départements du Centre et dans les pays de montagne.

A ces causes générales sont venus s'ajouter, dans le Midi et dans l'Ouest, dans les Charentes, notamment, les ravages progressifs et persistants du phylloxera et du mildew. Il existe actuellement en France 54 départements dont les vignobles sont phylloxérés en totalité ou en partie. La superficie des plantations attaquées peut être évaluée à 430,000 hectares environ. Cependant la superficie totale n'a diminué que de 50,173 hectares. On continue, en effet, à reconstituer les vignobles avec des plants américains. Ces opérations, qui sont pratiquées dans 33 départements, paraissent avoir surtout réussi cette année dans l'Ardèche et la Lozère.

Le mildew s'était cantonné l'année dernière dans l'Ain, le Gard, les Basses-Pyrénées, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et les Landes. On signale aujourd'hui son apparition dans l'Aude, la Dordogne, la Haute-Garonne, la Gironde, l'Isère, le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, les Deux-Sèvres et Tarn-et-Garonne.

Des essais ont été tentés sur plusieurs points pour combattre ce nouveau fléau.

Le traitement consiste à asperger les vignes contaminées avec une solution de lait de chaux et de sulfate de cuivre. Ce traitement semble devoir amener des résultats plus efficaces que tous ceux qui, jusqu'à ce jour, ont été mis en œuvre contre le phylloxera. Il résulte, en effet, d'expériences faites sur une large échelle dans le Médoc, que les vignes traitées par le sulfate de cuivre ont été débarrassées du parasite, et que les raisins ont pu parvenir à maturité complète.

Les vins sont en général de bonne qualité : une certaine hausse s'est manifestée dans la moyenne du prix de vente chez les récoltants.

Malgré l'insuffisance de la récolte de 1885, l'importation du vin étranger est restée stationnaire, ce qui tient, d'une part, à ce que la consommation du vin s'est ralentie, et que, d'autre part, la fabrication des vins factices a augmenté (3,967,000 hectolitres en 1885 au lieu de 2,885,000 hectolitres en 1884).

La culture de la vigne continue à progresser en Algérie. La récolte de l'année dernière s'élevait à 896,000 hectolitres pour une superficie de 50,716 hectares. En 1885, de nouvelles plantations ont été faites et la récolte a atteint le chiffre de 1,018,000 hectolitres.

Alger.	22,337 hectares.	398,330 hectolitres.
Constantine	14,753 —	261,890 —
Oran	23,320 —	358,080 —
	<u>60,410 —</u>	<u>1,018,300 —</u>

CIDRES. — La récolte des cidres s'est élevée à 19,955,000 hectolitres, dépassant de 8,048,000 hectolitres le chiffre de 1884 et de 7,433,000 hectolitres celui de la moyenne des dix dernières années. Cette situation favorable tient à ce que les conditions climatériques qui ont nui au rendement de la récolte des vins n'ont pas eu la même influence sur la production des cidres. Moins hâtive que la floraison de la vigne, celle du pommier n'a pas eu à souffrir des gelées printanières. La sécheresse, il est vrai, a nui un peu au développement du fruit, mais les pluies d'automne ont en partie remédié à ce résultat.

[Extrait du *Bulletin des finances* (décembre 1885).]

2. — Les Consommations des principales villes de France.

M. Morillon, chef du service des halles et marchés à la Préfecture de la Seine, vient de présenter son résumé annuel sur les consommations de Paris. Nous y trouvons une comparaison très intéressante de la consommation, pendant l'année 1884, du pain, de la viande, du vin et de l'alcool dans les principales villes de France soumises à l'octroi. Ainsi Marseille consomme 244 kilogrammes de pain par habitant ; Lille, 227 ; Saint-Étienne, 196 ; Rouen, 183 ; Toulouse, 183 ; Bordeaux, 168 ; Lyon, 159 ; Paris, 152.

Les dix villes où l'on consomme le plus de pain sont : Le Puy, 334 kilogrammes ; Mende, 296 ; Saint-Lô, 293 ; Clermont-Ferrand et Tarbes, 291 ; Tourcoing, 282 ; La Roche-sur-Yon, 272 ; Nantes, 271 ; Évreux, 253 ; Tulle, 252.

Les dix villes où l'on en consomme le moins : Orléans, 132 kilogrammes ; Versailles, 134 ; Belfort, 138 ; Valence, 147 ; Laon, 152 ; Paris, 152 ; Digne, 155 ; Montpellier, 156 ; Angers, 157 ; Moulins, 159.

La consommation est indépendante du prix du pain. Ainsi, le kilogramme est de 41 centimes au Puy, où l'on en consomme le plus, comme à Orléans où l'on en consomme le moins.

Voici maintenant la consommation de la viande dans les villes les plus peuplées :

Paris, 84 kilogrammes ; Bordeaux, 81 ; Lyon, 73 ; Marseille, 69 ; Rouen, 63 ; Toulouse et Saint-Étienne, 58 ; Lille, 53.

Les dix villes où l'on consomme le plus de viande sont : Pau, 93 kilogrammes ; Melun, 91 ; Beauvais et Perpignan, 87 ; Guéret, Besançon, Chaumont et Belfort, 86 ; Châlons, 85 ; Paris, 84.

Les dix villes où l'on en consomme le moins : Ajaccio, 37 kilogrammes ; Draguignan, 42 ; Digne, 48 ; Nantes, 50 ; Roubaix, 51 ; Privas, Châteauroux, Laval et Brest, 52 ; Lille, 53.

La faiblesse de la consommation des dix dernières villes s'explique par l'élévation des droits perçus à l'entrée.

Il n'y a que deux villes, Draguignan et Marseille, où les droits soient plus élevés qu'à Paris.

Si nous passons à la consommation des vins, nous voyons que Paris consomme 512 litres par habitant, Lyon également 212 litres ; Bordeaux, 209 ; Saint-Étienne, 198 ; Marseille, 179 ; Toulouse, 162 ; Rouen, 49 ; Lille, 26. Dans ces deux dernières villes, le cidre et la bière sont la boisson ordinaire.

Les dix villes où l'on consomme le plus de vin sont : Nice, 279 litres ; Mont-de-Marsan, 255 ; Chambéry, 232 ; Agen, 219 ; Lyon, 212 ; Paris, 212 ; Grenoble, 211 ; Tarbes, 210 ; Bordeaux, 209 ; Angoulême, 201.

Les dix villes où l'on en consomme le moins : Cahors, 51 litres ; Nîmes, 73 ; Ajaccio, 76 ; Draguignan, 97 ; Montpellier, 98 ; Avignon, 99 ; Auxerre, 100 ; Perpignan, 104 ; Digne, 113 ; Privas, 117.

Nous devons faire remarquer ici que le taux du droit et même le prix sont à peu près sans influence sur la consommation.

Enfin, la consommation de l'alcool dans les villes les plus peuplées se chiffre ainsi qu'il suit : Rouen, 13^{lit},6 ; Paris, 6.6 ; Lille, 5.7 ; Marseille, 4.4 ; Lyon, 3.8 ; Saint-Étienne, 3.6 ; Bordeaux, 2.8 ; Toulouse, 1.7.

Les dix villes où l'on en consomme le plus sont : Le Havre, 14 litres ; Caen, 13.3 ; Rouen, 13 ; Évreux, 11 ; Amiens, 11.1 ; Saint-Brieuc, 9.9 ; Laon, 9.8 ; Quimper, 9.8 ; Laval, 9.8 ; Beauvais, 9.4.

Les dix villes où l'on en consomme le moins sont : Nîmes, 0^{lit},5 ; Carcassonne, 0.8 ; Saint-Lô, 1.5 ; Toulouse, Draguignan et Avignon, 1.7 ; Agen, 1.8 ; Ajaccio, 2 ; Angoulême et Cahors, 2.3.

Il est difficile, en ce qui concerne l'alcool, de saisir un rapport quelconque entre la consommation d'une part, et le droit, d'autre part. Dans les villes qui consomment le moins, les prix sont généralement moins élevés.

Nécrologie. — Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. le D^r Bourdin, notre ancien Président. Ses obsèques ont eu lieu, à Choisy-le-Roi, le 27 avril. La Société de statistique y était représentée par MM. Loua, Neymarck, Gimel et Robÿns. Quelques paroles ont été prononcées sur sa tombe par M. Loua. On les reproduira dans le prochain numéro.